

NOUVEAUX ELUS

7 formations pour démarrer le mandat



Le lundi 31 août, avec Véronique
POUZADOUX, *Maire de Gannat*



Le mercredi 2 septembre, avec Virginie
PAQUIEN, *Directrice Générale des
Services, Vienne Condrieu agglomération*



Le jeudi 3 septembre, avec Lucie DEHEYER,
*DGA - Centre de gestion de la Fonction
Publique Territoriale de l'Oise*



Le vendredi 4 septembre, avec Fred
LOUISY,
Directeur des Finances, Ville de



Le lundi 7 septembre, avec Géraud d'ALBOY,
*Responsable administratif et juridique du
SIECCAO*



Le mardi 8 septembre, avec Carole
BRENEUR,
*Formatrice et coach professionnelle
certifiée*



**en vidéoconférence
de 17h à 20h**

Le jeudi 10 septembre, avec Stéphane BERGOUNIOUX,
Journaliste d'entreprise et réalisateur



Votre Contact

Eléonore CARPENTIER

01 42 60 69 48

eleonore.carpentier@mercurelocal.fr

FORMATION 1

Lundi 31 août de 17h à 20h en vidéoconférence

Bien démarrer son mandat

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif d'accompagner l' élu dans la réussite de ses 100 premiers jours, en lui apprenant à fédérer son équipe de travail et à définir un calendrier d'exécution budgétaire cohérent avec ses priorités politiques.

INTERVENANTE



Véronique POUZADOUX,
Maire de Gannat
Présidente de la communauté de communes de Saint-Pourçain Sioule
Limagne
Présidente de l'association des Maires de l'Allier
Vice-présidente de l'AMF

Maire de Gannat (03), Véronique Pouzadoux a été chef de cabinet de David Douillet au Ministère des Sports avant de le suivre comme collaboratrice parlementaire à l'Assemblée Nationale.

Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble et d'un Master de Gestion des Collectivités territoriales, Véronique Pouzadoux a travaillé au sein d'une association d'élus puis comme chargée de mission. Jeune formatrice de talent, Véronique Pouzadoux a à cœur de faire partager sa passion de l'engagement public.

PROGRAMME

» Le mandat et ses moments clés

L'arrivée des nouveaux élus
Le premier conseil ou les premiers conseils d'installation
Les délégations

» Les élus

Organiser l'équipe d'élus
Fédérer son équipe
Relations élus, fonctionnaires, cabinet

» Les projets de mandat

Définir des objectifs communs
Le budget : comprendre les finances de la collectivité et adapter ses projets
Mettre en place un calendrier
Évaluer ses actions et les politiques menées
Cycle électoral, plan d'investissement et plan de mandat

EXERCICES PRATIQUES

Charte de l' élu
Mes 100 premiers jours d' élu

Votre Contact

FORMATION 2

Mercredi 2 septembre de 17h à 20h en vidéoconférence

Organisation et fonctionnement des collectivités locales

OBJECTIF

Cette formation aide les nouveaux élus à s'approprier leur mandat en clarifiant le cadre juridique de leur action. En distinguant les responsabilités de chacun, ils pourront mieux se situer dans leurs fonctions pour agir efficacement au service de la collectivité.

INTERVENANTE



Virginie PAQUIEN,
Directrice Générale des Services
Vienne Condrieu agglomération

Avant de diriger les services de la communauté d'agglomération de Vienne Condrieu, Virginie Paquien a été directrice générale des services du syndicat départemental des énergies du Rhône (SYDER), des départements du Gard et du Rhône, de la ville de Caluire-et-Cuire, commune de 42 000 habitants de la Métropole de Lyon. Elle a également travaillé à Mâcon, Montréal-la-Cluse et Coulanges-lès-Nevers et fut présidente du jury administrateur territorial pour le CNFPT.

Administrateur territorial, spécialiste des questions juridiques, financières, économiques, managériales et culturelles des collectivités locales, Virginie Paquien, intervient régulièrement auprès des élus et des cadres territoriaux.

PROGRAMME

► Les collectivités locales françaises

L'État et la sphère locale

Régions, départements, communes et intercommunalités : organisation, compétences et modes de décision

► L'organisation de la collectivité et la gestion du personnel

Le rôle d'employeur de l' élu

Les élus et le cabinet, les fonctionnaires

Les relations élus-fonctionnaires
L'organisation des services
Les circuits décisionnels

► La gestion des services publics locaux

Gestion directe et indirecte
Délégation de service public, concession, affermage
Marchés publics, accords-cadres, partenariats public-privé

EXERCICES PRATIQUES

Jeu des compétences

Votre Contact

FORMATION 3

Jeudi 3 septembre de 17h à 20h en vidéoconférence

Le statut de l' élu : aspects juridiques et nouveaux enjeux

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif de permettre aux nouveaux élus de connaître les règles de déontologie, les droits et devoirs de l' élu local.

INTERVENANTE



Lucie DEHEYER

Elue locale, DGA emploi et développement territorial au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise.

Après dix ans comme responsable administrative et financière de l' Union des Maires de l' Oise, Lucie DEHEYER a travaillé comme directrice administrative et financière de la Communauté de Commune de L' Oise Picardie avant de rejoindre le Centre de gestion de la fonction publique territoriale où elle occupe, depuis décembre 2020, le poste de Directrice Générale Adjointe pour l' emploi et le développement territorial.

Diplômée d' un Master 2 de Gestion publique locale, Lucie DEHEYER est une spécialiste de l' administration, du management et de la stratégie du secteur public. Enthousiaste et positive, elle a à cœur de partager son expertise sur les nouveaux enjeux qui s' offrent aux élus locaux.

PROGRAMME

» Le cadre légal et la déontologie de l' élu

Le nouveau statut de l' élu : les textes
Étique et risque : Le cumul des mandats

indemnité de fin de mandat,
retraite
La déontologie, les droits de l' élu

» Concilier son mandat et son activité professionnelle

Les droits et les incompatibilités
Les droits pendant le mandat :
indemnités et écrêtements,
protection sociale, garanties,
formations, déplacements

» La responsabilité pénale et personnelle de l' élu local

Responsabilité personnelle de l' élu
Les réformes en cours : Loi du 22 décembre
2025 relative au statut de l' élu
Élu territorial et associations : trouver la
bonne distance

Les droits après le mandat : garanties
de retour à l' emploi, formation,

EXERCICES PRATIQUES

Analyse de cas de mise en cause des élus
locaux, Je fais / je ne fais pas

Votre Contact

FORMATION 4

Jeudi 4 septembre de 17h à 20h en vidéoconférence

Comprendre les budgets locaux

OBJECTIF

À l'issue de cette formation, les participants maîtriseront les grands principes budgétaires des collectivités locales. Ils disposeront des éléments indispensables à la bonne compréhension et au vote du budget de leur collectivité.

INTERVENANT

Fred LOUISY,



**Directeur des Finances,
Ville de Montrouge**

Titulaire d'une maîtrise de droit fiscal et d'un master en droit, administration et gestion financière des collectivités locales à Panthéon-Sorbonne, Fred Louisy est un spécialiste de l'analyse financière des collectivités locales. Il a travaillé à Massy puis au sein de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines avant de rejoindre la Direction des finances de la ville de Bourg-la-Reine. Il est depuis juin 2024 le Directeur des Finances de la ville de Montrouge. Pédagogue de talent, il accompagne depuis 2011 les élus, les cadres territoriaux, les entreprises et les candidats aux concours de la fonction publique territoriale.

PROGRAMME

» Les grands principes budgétaires et comptables

Budget primitif, Compte Financier Unique
Budget principal, budgets annexes

» Le vote du budget

Cycle annuel
Prise de décision

» Structure financière : Recettes, Dépenses et Investissement

Marges de manœuvre : fiscalité (TVA transférée), dotations d'État (DGF, DETR, DSIL) et péréquation.

Autofinancement : analyse de l'épargne brute et de la capacité de désendettement.

Investissement : recours optimisé à l'emprunt, gestion de la dette et fonds de roulement

» Les réformes financières récentes et leurs conséquences

Evolution des relations État-Collectivités et pression sur les dépenses publiques.

Responsabilité : unification du régime de responsabilité des gestionnaires publics.
Transition écologique : impact des nouveaux enjeux sur les budgets locaux

EXERCICES PRATIQUES

Analyser le compte de sa collectivité

Jeu des budgets

Votre Contact

FORMATION 5

Lundi 7 septembre de 17h à 20h en vidéoconférence

Le rôle de l' élu dans la commande publique

OBJECTIF

À l'issue de cette formation, les participants auront acquis les grands principes de la commande publique afin de sécuriser leurs procédures et les attributions des marchés et d'optimiser leur passation. Cette formation permettra aux élus de mieux appréhender leur rôle et leur responsabilité dans le processus de la commande publique.

INTERVENANT



Géraud d'ALBOY,

Responsable administratif et juridique du Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise (SIECCAO)

Spécialiste des Marchés publics, des conventions de délégation de service public, des contrats de partenariats et des contrats complexes, Géraud d'Alboy a exercé son métier d'avocat au sein de plusieurs cabinets (Landwell et Associés, DS avocats, PALMIER & Associés) avant de rejoindre le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise où il exerce la responsabilité administrative et juridique du syndicat.

Formateur de talent, Géraud d'Alboy a enseigné le droit à l'université Paris X Nanterre et réalise de nombreuses formations sur les marchés publics auprès d'élus et de cadres territoriaux.

PROGRAMME

► Bien préparer le marché

Les 3 principes fondamentaux

Etude des besoins par service ou inter services

Le rôle d'un acheteur public

Rédaction du cahier des charges

Choix des critères et pondération

Critères sociaux et environnementaux, achats équitables

Dématérialisation des procédures

► Réforme de la commande publique

Le Code de la commande publique

(CCP) Calendrier de la réforme

La Loi Climat et Résilience

Ce qui change

► Fonctionnement de la commission d'appel d'offre (CAO)

Rôle et composition, Déontologie de l' élu

► Quelle procédure retenir ?

Choix du type de marché, des procédures et de la publicité

Définition du calendrier

► Choisir le meilleur en toute légalité

Réception, analyse des offres et négociation

Choix de l'attributaire

Notification, recours et contentieux

EXERCICES PRATIQUES

Le rôle de l' élu, Quizz Commission d'Appel d'Offres

Votre Contact

FORMATION 7

Mardi 8 septembre de 17h à 20h en vidéoconférence

Innovater sur son territoire

L'IA au service des élus locaux

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif de vous permettre de comprendre les enjeux stratégiques de l'intelligence artificielle générative, de gagner en autonomie et en efficacité dans vos missions quotidiennes, d'utiliser concrètement les outils d'IAG pour optimiser votre communication, votre veille et l'organisation de votre mandat, d'adopter une posture éthique, responsable sécurisée et immédiatement applicable.

INTERVENANTE



Carole BRENEUR
Formatrice et coach professionnelle certifiée

Ancienne élue locale et ancienne directrice de cabinet, Carole BRENEUR connaît de l'intérieur les réalités, contraintes et responsabilités du mandat électif. Coach professionnelle certifiée (RNCP niveau 7), fondatrice de son organisme de formation FBI.GD, diplômée en management international (IEMI Paris), elle a également exercé comme directrice d'agences bancaires et piloté un projet national de conduite du changement au sein du Crédit Agricole. Elle est spécialisée depuis près de deux ans dans l'intelligence artificielle générative au bénéfice des collectivités territoriales.

PROGRAMME

►► L'Intelligence Artificielle Générative

Enjeux, opportunités et impacts
Identifier les limites et les erreurs à éviter en collectivité
Prise en main des solutions actuelles
Optimiser la communication, les discours et le gain de temps

►► Acquis

Formulation de requêtes structurées (méthode de prompt C.L.A.I.R)
Utilisation des outils dès la fin de session
Formulation de requêtes structurées
Applications directes en collectivité

►► Compétences développées

Compréhension structurée de l'IA

approche critique, éthique et responsable face au changement

Usage de ChatGPT, Gemini, Claude et Perplexity

Posture critique et usage responsable autonomie dans la délégation de tâches à l'I

EXERCICES PRATIQUES

Cas pratiques réels

Votre Contact

FORMATION 6

Jeudi 10 septembre de 17h à 20h en vidéoconférence

Améliorer sa prise de parole en public

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif d'aider les participants à mieux intervenir en public. Chaque participant apprendra à maîtriser les techniques d'expression orale, ses émotions et son stress pour prendre la parole devant différents types de publics.

INTERVENANT



Stéphane BERGOUNIOUX,
Journaliste d'entreprise et réalisateur

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Journalisme de Paris et titulaire d'un DU en Rhétorique (Université Paris X Nanterre), Stéphane Bergounioux anime des séminaires, des événements institutionnels et grand public.

Il a travaillé pour de nombreux grands groupes tels que la SNCF, le Groupe La Poste, la Fnac ou encore Air France. Journaliste d'entreprise, Stéphane Bergounioux accompagne à la prise de parole en public, son approche est avant tout journalistique avec pour objectif la pertinence de la communication.

Créateur de la société de production DFITV, il réalise plusieurs documentaires et films, et notamment pour les collectivités locales. Il est également un membre actif de la SCAM (Société Civile des Auteurs Multimédia).

PROGRAMME

►► Préparer et maîtriser son intervention

Se préparer physiquement
Organiser son message
Installer et entretenir la relation avec l'auditoire
L'attitude, les erreurs à éviter
Gérer le stress
Savoir écouter, rebondir
Faire face aux situations difficiles

Faire passer un message devant les médias
Confiance en soi et maîtrise des techniques d'expression orale

►► Préparer l'interview

Préparer ses interventions, Définir un message
Définir son angle d'intervention et le décliner

►► Maîtriser l'interview

L'attitude les erreurs à éviter

►► Carte mentale

►► Les médias

Comprendre les règles d'une relation média

EXERCICES PRATIQUES

Mises en situation, Travail par petits groupes
Exercices, jeux de rôle

Votre Contact

Bulletin d'inscription

Nom
Prénom
Fonction
Email
Ligne directe.....
Mobile
Organisme
Adresse
Code postal Ville

- ☐ **Formation 1 : Bien démarrer son mandat**
Lundi 31 août de 17h à 20h
- ☐ **Formation 2 : Organisation et fonctionnement des collectivités locales**
Mercredi 2 septembre de 17h à 20h
- ☐ **Formation 3 : Le statut de l' élu : aspects juridiques et nouveaux enjeux**
Jeudi 3 septembre de 17h à 20h
- ☐ **Formation 4 : Comprendre les budgets locaux**
Vendredi 4 septembre de 17h à 20h
- ☐ **Formation 5 : Le rôle de l' élu dans la commande publique**
Lundi 7 septembre de 17h à 20h
- ☐ **Formation 6 : Améliorer sa prise de parole en public**
Mardi 8 septembre de 17h à 20h
- ☐ **Formation 7 : Innover sur son territoire : L'IA au service des élus locaux**
Jeudi 10 septembre de 17h à 20h

Formations financées par :

- ☐ la collectivité
- ☐ le DIF Elus (dont les élus disposent dès le début de leur mandat)

Le montant de la demi-journée de formation est de 240 euros TTC par participant.

Les formations se déroulent de 17h à 20h en vidéoconférence.

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr
01.42.60.69.48 - 06.82.91.37.24

Dès réception de ce bulletin d'inscription, une confirmation et une convention de stage vous seront envoyées.